

## Qui sommes-nous ?

● Le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière (COI) a été constitué lors de la Conférence mondiale de Mumbai (Inde) les 19, 20 et 21 novembre 2016 rassemblant des délégués de 28 pays.

● Le COI a été constitué sur la base du Manifeste de Mumbai contre la guerre, l'exploitation et le travail précaire, manifeste qui a reçu l'adhésion de militants ouvriers et de responsables d'organisations politiques et syndicales de 46 pays (\*)

● Son comité de suivi est composé de militants ouvriers de toutes tendances :

**Innocent Assogba** (Bénin)  
**Alan Benjamin** (États-Unis)  
**Colia Clark** (États-Unis)  
**Constantin Cretan** (Roumanie)  
**Berthony Dupont** (Haïti)  
**Ney Ferreira** (Brésil)  
**Daniel Gluckstein** (France)  
**Rubina Jamil** (Pakistan)  
**Apo Leung** (Chine)  
**M.A. Patil** (Inde)  
**Mandlenkosi Phangwa** (Azanie)  
**Sergio Pineda** (Mexique)  
**Klaus Schüller** (Allemagne)  
**Jung Sikhwa** (Corée)  
**John Sweeney** (Grande-Bretagne)  
**Mark Vassilev** (Russie)  
**Nambiath Vasudevan** (Inde)

(\*) Afghanistan, Azanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Biélorussie, Brésil, Burundi, Canada, Chili, Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Équateur, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Italie, Mali, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Rwanda, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela, Zimbabwe.

Le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière, propose d'organiser au niveau international une vaste enquête ouvrière.

Elle permettra de rassembler les faits qui accusent le régime capitaliste en faillite et sera un appel au combat pour l'indépendance du mouvement ouvrier, pour en finir avec la société d'exploitation.

Les résultats de cette enquête fourniront les matériaux pour préparer la deuxième conférence internationale contre la guerre et l'exploitation, pour une internationale ouvrière (que nous tiendrons en conformité avec nos engagements, lorsque les conditions de déplacements et de réunions seront revenues à la normale).

Afin de faciliter la circulation des documents (en Anglais, Français et Espagnol) parmi les organisations, les groupes et les militants des 53 pays de toutes tendances qui ont lancé l'appel à la conférence, nous vous demandons de bien vouloir limiter vos contributions à 10 000 ou 20 000 signes (de 2 000 à 4 000 mots).

Les 8 questions, ordonnant cette enquête, ont été publiées dans la lettre d'information n° 164 et sont disponibles sur simple demande.

Ont déjà été publiés :

- Pakistan. Auteur: All-Pakistan Trade Union Federation (APTUF) – Date : 5 octobre
- Canada. Auteur : Militants qui participent aux campagnes du COI - Date : 12 octobre
- Australie. Auteur : Australia Asia Worker Links – Date : 14 novembre

## Rapport n°4

# INDONÉSIE

Auteur: Dian Trisnanti, Présidente de la F-SBPI  
(Federation of Indonesian Unity Trade Union). Date : 25 novembre

1/ **Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire pour la population – particulièrement pour la classe ouvrière ? Quel est l'impact de la COVID sur l'emploi, combien d'emplois ont été supprimés ?**

Durant l'épidémie de Covid 19, le gouvernement indonésien a pris des décisions politiques qui vont à l'encontre des droits ouvriers.

Vers la mi-mars, le Ministre du Travail a publié une lettre circulaire qui permet de réduire les salaires et de mettre les travailleurs au chômage partiel. Beaucoup de travailleurs en contrat à durée déterminée se sont retrouvés dans des situations encore pires. Ils ont été licenciés sans indemnité. De plus, si on se réfère à une enquête que nous avons menée entre fin mars et début d'avril, 67% des travailleurs étaient quand même obligés de se rendre au travail. Cependant, 25% d'entre eux n'ont reçu de leur usine aucun équipement de protection tel que du désinfectant ni la possibilité de se laver les mains.

Selon les déclarations du Ministère du Travail plus de 3,5 millions de travailleurs ont été licenciés pendant l'épidémie, alors que le KADIN (la Chambre de Commerce et

d'Industrie de l'Indonésie) déclarait que leur nombre s'élevait à 6,4 millions.

2/ **Existe-t-il des statistiques sur le nombre de travailleurs qui ont perdu la vie, tout particulièrement parmi ceux qui étaient en première ligne, y compris les docteurs et les autres personnels hospitaliers ?**

Nous n'avons pas de détails sur le nombre de travailleurs qui sont morts à cause de la Covid-19. Cela dit, pour ce qui concerne les travailleurs de la santé, fin septembre, l'IDI (L'association indonésienne des médecins) indiquait que 228 personnels de santé, y compris des docteurs, avaient perdu la vie à cause de la Covid 19.

3/ **Quelles mesures ont été prises par le gouvernement pour faire face à la pandémie et quelles mesures n'ont pas été prises ? Les patrons et les gouvernements ont-ils imposé des réductions de salaires ?**

Le gouvernement a mis en place un plan de distribution de denrées alimentaires de base. Cependant, dans les métropoles comme Djakarta, cela a souvent posé problème. Pour recevoir de la nourriture, il faut que les travailleurs aient en leur possession une carte d'identité de résident de Djakarta.

Mais la majorité des travailleurs viennent d'autres provinces. Il leur est donc très difficile d'obtenir la nourriture qui est distribuée. Le gouvernement a également mis en place le plan Kartu Pra-Kerja (carte de pré-embauche). Mais il est très difficile pour les travailleurs d'avoir accès à ce programme, donc le gouvernement dilapide ce budget en pure perte. Au contraire, le gouvernement accorde aux entreprises beaucoup de facilités comme des allègements d'impôts. Mais les patrons continuent à faire ce qu'ils veulent en violant le code du travail.

**4/ A quelles nouvelles attaques contre les droits des travailleurs et la démocratie les patrons et les gouvernements se sont-ils livrés cette année en profitant de la pandémie ?**

Le gouvernement indonésien profite délibérément du climat d'anxiété pour faire adopter des lois qui menacent les droits des travailleurs sous le nom de « *Omnibus Law on Job Creation* » (Loi globale sur la création d'emplois). Afin de faciliter l'entrepreneuriat, cette loi apporte des changements à plusieurs lois existantes. L'une des plus controversées est la loi sur l'emploi N° 13/2003. Avec cette nouvelle mouture de la loi, les conditions d'emploi vont être rendues plus précaires. Les manifestations et même de simples discussions contre cette loi font souvent l'objet de répression policière.

**5/ Depuis des années, le nombre de travailleurs dans le secteur informel ne cesse d'augmenter. Le combat contre le travail précaire doit amener le mouvement syndical à réfléchir à la manière d'organiser ces travailleurs. Ceux qui travaillent dans le secteur informel paient un lourd tribut à la crise sanitaire. Quelle est leur situation depuis mars 2020 ? Quelles ont été les réactions ?**

Durant la pandémie, leur situation a empiré. Les employés de l'industrie du textile qui ont été mis au chômage travaillent pour la majorité d'entre eux dans de petites unités (un atelier qui embauche entre 10 et 50 salariés).

Leur salaire est très bas, en dessous du salaire minimum et les conditions de travail sont très mauvaises. Malheureusement, ils n'ont d'autres choix que de continuer à travailler à des emplois précaires. Quand ils obtiennent un emploi dans une usine textile (secteur du travail formel), ils ont des contrats courts (de 21 à 30 jours) et sont embauchés sous le régime « pas de travail, pas de salaire ». Bien sûr, réussir à ce qu'ils obtiennent leurs droits statutaires fait partie de notre programme. C'est pourquoi nous les organisons et c'est aussi pourquoi éliminer le système du travail précaire et de la sous-traitance est devenu une priorité de notre programme.

**6/ Les femmes travailleuses ont elles aussi été particulièrement frappées. Elles sont les premières à perdre leur emploi et les dernières à être réembauchées lorsque leur entreprise rouvre ses portes. Il leur a fallu prendre en charge leurs enfants privés d'école. Les violences domestiques ont augmenté avec le confinement. Quelle forme cela a-t-il pris ? Quelles ont été les mobilisations pour défendre les droits des femmes travailleuses ?**

Dans la zone de KBN Cakung, nous avons mis sur pied un bureau d'aide pour les femmes travailleuses qui leur permet de se défendre contre les violences faites aux femmes telles que les violences domestiques, le harcèlement sexuel, les droits pour les femmes enceintes et les jeunes mères etc. durant la période de la pandémie, nous avons défendu deux cas de violences domestiques et beaucoup d'autres cas qui n'ont pas été déclarés car les femmes ont peur de parler.

Tous les mardis, nous manifestons pour dénoncer ces problèmes, avec l'Alliance du Mouvement des Femmes (Gerak Perempuan) devant la Chambre des Représentants d'Indonésie. De plus, à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes, nous organisons une manifestation avec de nombreuses organisations y compris des syndicats. Cela a aussi lieu à Medan dans la province de Sumatra Nord.

L'alliance des femmes et des syndicats ont appelé à manifester à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes.

**7/ Avec les nouvelles technologies, les capitalistes détruisent les relations de travail, restructurent les entreprises et détruisent les emplois. Quelles conséquences cela entraîne-t-il et quelles sont les menaces qui pèsent sur les relations de travail dans la période qui vient ?**

Bien sûr, les réserves de main d'œuvre vont croître, par conséquent les salaires vont rester bas. C'est pourquoi les investissements visés par la loi « Omnibus » avec la promesse d'accroître le nombre d'emplois s'avère de moins en moins crédible. Cela va entraîner une diminution du nombre de syndiqués. Et donc, il faut davantage renforcer de larges alliances avec la population.

**8/ Quelles ont été les positions prises par les organisations ouvrières et leurs directions pendant cette période ? Quelles étaient les revendications ? Quelle a été leur attitude par rapport aux plans élaborés par les patrons et les gouvernements ?**

En plus de leur rôle de défense au niveau de l'entreprise sur les licenciements ou les réductions de salaire qui se sont produites, les syndicats membres de Gabrak (mouvement des travailleurs avec le peuple), ont joué un rôle dans la mobilisation des jeunes pour rejeter la loi « Omnibus » soumise au vote de la DPR (la chambre des représentants) en plein milieu de la pandémie. Bien sûr, ce que nous exigeons, c'est que le gouvernement concentre tous ses efforts sur la pandémie. Nous avons fait d'innombrables manifestations en respectant strictement les gestes barrière vu l'urgence de la situation. Cependant, et bien que ce mouvement ait réussi à susciter beaucoup d'enthousiasme dans la population, il faut admettre que nous n'avons pas réussi à empêcher la mise en place du vaste plan gouvernement-patronat pour faire passer la loi « Omnibus ». Cependant, la résistance se poursuit. ■

## HONG-KONG

### Appel du syndicat des personnels de bord de Cathay Pacific Airways Novembre 2020

Le 21 octobre, Cathay Pacific a annoncé le licenciement d'environ 6 000 personnes et l'introduction de nouvelles conditions de service (CoS20) à tout le personnel de cabine restant. Le nouveau contrat comprend une réduction permanente de salaire jusqu'à 36% et une réduction des avantages sociaux, car c'est dans les détails que le diable se cache. De plus, une nouvelle clause «Accord syndical» a été ajoutée au contrat, rendant tout accord conclu à l'avenir ne liant plus tous les PNC. Il est évident que le nouveau CoS20 n'est pas seulement destiné à réduire les coûts d'exploitation, mais aussi à rabaisser le statut de notre syndicat FAU.

Le syndicat des agents de bord de Cathay Pacific Airways (FAU) représente plus de 75% des PNC basés à Hong Kong. Au cours des dix dernières années, nous avons maintenu un dialogue ouvert avec la direction et avons profité de l'occasion de la négociation annuelle de fin d'année (YEN) pour

examiner le salaire, les avantages et tout autre sujet qui préoccupe le plus la communauté des personnels. Chaque année, après un véritable échange d'idées et de réflexions, la direction et le syndicat parviennent à un accord sur des domaines qui contribue à améliorer les conditions de travail du personnel de cabine. Les entreprises locales prêtent également attention à notre accord YEN car elles en suivent les résultats, y compris le niveau d'augmentation de salaire. Il ne fait aucun doute que cet accord est significatif à la fois en interne et en externe.

Cependant, la société a annoncé l'annulation de la négociation de fin d'année et s'est montrée réticente à signer un accord collectif avec le syndicat, car elle croit que cette tradition pourrait empêcher la société d'aller de l'avant. Nous sommes déçus que la société ait décidé d'abandonner cette tradition et de nous priver du droit de négocier avec la société au nom de la majorité des PNC. Il est évident que

Cathay Pacific Airways fait tout pour rabaisser le statut du syndicat FAU et affaiblir notre pouvoir de négociation collective.

C'est à coup sûr un autre exemple de Cathay Pacific éreintant les droits du travail et réprimant le syndicat après les licenciements et l'introduction de nouvelles conditions de service inévitables. Nous craignons que ces changements soient le prélude à une attaque contre le droit de négociation collective et aggravent les inégalités en matière d'emploi à Hong Kong.

Nous demandons à Cathay Pacific Airways d'engager les négociations annuelles de la fin de l'année 2020 et de perpétuer cette tradition dans les années à venir pour protéger nos droits du travail.

Nous aimerions avoir votre soutien dans ce combat. Aidez-nous en signant cette pétition en ligne comme première étape. Aucun homme n'est une île. Nous devons nous unir pour renforcer les droits syndicaux et en matière d'emploi.

\* Signez et partagez cette pétition.

<https://forms.gle/LgAPvsD7iNkJZ1m6A>

\* Partagez les dernières informations du FAU, notre syndicat, sur :

<http://www.facebook.com/faucpa> et participez à notre campagne

\* Enfin et le plus important, lutez contre l'injustice en participant activement à la bataille du syndicat et sans oublier Hong Kong.

Nous sommes tous concernés.

S'il doit s'agir d'un changement permanent, alors cela deviendra NOTRE combat permanent.



## ÉTATS-UNIS

### Mumia Abu-Jamal à nouveau en grand danger !

Trump a programmé des exécutions de condamnés à mort dans les prisons fédérales jusqu'à la dernière minute de son mandat, y compris en ayant recours aux pelotons d'exécution et à la chaise électrique. Bien qu'il ne coure plus le risque d'être exécuté, Mumia Abu-Jamal\*, la voix des sans voix, est lui aussi en danger de mort.

Mumia et ses amis ont informé de ce que l'épidémie de Covid-19 vient de faire son apparition dans la prison de Mahanoy (État de Pennsylvanie), où Mumia et 2 400 détenus sont enfermés. 20 gardiens de prison ont été testés positifs, et les détenus sont maintenus confinés en cellule, sauf pour les douches et les urgences.

Or Mumia a 66 ans, et souffre depuis des années de lésions hépatiques qui le rendent extrêmement vulnérable à la pandémie. Or le virus est entré dans la

prison via les gardiens.

Les coalitions qui combattent pour la libération de Mumia Abu-Jamal lancent un appel aux organisations et aux militants dans le monde pour s'adresser au gouverneur de Pennsylvanie, Tom Wolf afin qu'il libère « pour raisons humanitaires » Mumia et d'autres prisonniers âgés et malades, comme il en a le pouvoir.

Le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière, appelle à relayer très largement cette campagne à l'échelle internationale, invitant organisations syndicales, politiques, démocratiques dans le monde entier pour exiger que le gouverneur de Pennsylvanie invoque une « libération pour raisons humanitaires » pour Mumia et tous les détenus âgés. Vos lettres et déclarations doivent être envoyées dans les plus brefs délais au gouverneur de Pennsylvanie aux adresses suivantes:

*Governor Tom Wolf*  
*Office of the Governor*  
*508 Main Capitol Building*  
*Harrisburg, PA 17120*  
*USA*

Ou par mél :

[brunelle.michael@gmail.com](mailto:brunelle.michael@gmail.com)

Double à

[Mobilization4Mumia@gmail.com](mailto:Mobilization4Mumia@gmail.com)

Et au COI :

[owcmumbai2016@gmail.com](mailto:owcmumbai2016@gmail.com)

**Daniel Gluckstein**  
**Nambiath Vasudevan**  
**Coordinateurs du Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière**

---

\*Mumia Abu-Jamal, militant noir, membre du Black Panther Party à l'âge de 14 ans, puis journaliste indépendant à Philadelphie (Pennsylvanie) a été condamné à mort en juillet 1982 pour le meurtre d'un policier blanc, dans un procès truqué. Il a passé 29 ans dans le « couloir de la mort », puis en 2011 la Cour suprême des États-Unis a commué sa peine en prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle.